



# **DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2021**

# TABLE DES MATIERES

DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU .....	4
1 MÉTHODOLOGIE .....	5
2 MODÈLE D'AFFAIRES .....	6
3 ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS .....	10
4 PEOPLE .....	12
4.1 Interne.....	12
4.1.1 Données sociales .....	12
4.1.2 Attractivité et rétention des talents .....	12
4.1.3 Santé / sécurité .....	15
4.1.4 Handicap .....	16
4.2 Fondation et autres actions de mécénat .....	17
4.2.1 Fondation Lacoste.....	17
4.2.2 Autres actions de mécénat .....	19
5 COMMUNITIES .....	21
5.1 Communication responsable.....	21
5.2 Conduite responsable des activités.....	21
5.3 Chaîne d'approvisionnement responsable .....	22
5.3.1 Droits de l'homme et conditions de travail .....	23
5.3.2 Transparence et traçabilité.....	23
5.4 Livelihood .....	24
5.5 Relations avec les parties prenantes .....	25
6 PLANETE.....	27
6.1 Gestion des déchets .....	27
6.2 Utilisation durable des ressources .....	28
6.2.1 Eau .....	28
6.2.2 Matières premières.....	28
6.2.3 Énergie .....	29
6.3 Émissions de gaz à effet de serre (ges) .....	29
7 PRODUCT.....	31
7.1 Éco-conception .....	31
7.2 Qualité et sécurité des produits.....	31
7.3 Matières premières.....	33
7.3.1 Coton .....	33
7.3.2 Autres matières : Certifications et bien-être animal .....	33
7.4 Contrefaçon .....	33

8	TABLE DES INDICATEURS PAR THEMATIQUE DE RISQUE.....	35
9	NOTE MÉTHODOLOGIQUE 2021.....	36
9.1	Perimètre de reporting.....	36
9.2	Données sociales .....	36
9.3	Gestion des déchets .....	36
9.4	Flotte interne de véhicules.....	36
9.5	Emissions de GES.....	37
10	RAPPORT DE L'OTI SUR LA DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE .....	38

# DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU

Partout dans le monde, les dernières années ont été particulièrement éprouvantes et imprévisibles. Synonyme de changement et de défis, l'époque que nous traversons a servi de catalyseur pour nous appeler à nous concentrer et à nous diriger vers un avenir plus équitable et plus durable.

Pourtant, chez Lacoste, l'an passé a montré une fois encore le formidable élan de résilience, d'agilité et de ténacité de notre Maison. Un élan qui nous a permis de retrouver, et même de dépasser, les niveaux de croissance que nous avons connus en 2019 sur tous nos canaux et sur la quasi-totalité de nos marchés.

Cette performance remarquable, nous l'avons réalisée collectivement dans un contexte incertain, qui nous a contraint à adapter quotidiennement nos décisions, à repenser nos modes de travail et à piloter plus finement que jamais nos activités. Mais surtout, elle continue à démontrer la force des valeurs – esprit d'équipe, audace, ténacité, élégance – et de l'héritage transmis par notre Fondateur, René Lacoste, il y a plus de 85 ans.

Son histoire a forgé le développement et le succès de l'Entreprise au cours des décennies passées. C'est pourquoi nous nous projetons vers l'avenir avec ténacité, persévérance, solidarité et confiance.

Ténacité, car l'année qui vient de s'écouler a été marquée par des étapes structurantes pour notre Maison et son futur autour d'une stratégie claire : faire de Lacoste un acteur majeur et inspirant du Fashion Sport. L'élégance peut devenir une force transformative, capable de libérer le mouvement et les énergies pour former des sociétés plus justes et plus durables. C'est ce cap que nous poursuivrons en 2022.

Confiance, car chez Lacoste, nous pensons que c'est par la diversité que le collectif devient plus fort. La collaboration avec nos parties prenantes constitue à nos yeux une condition indispensable à la réussite de tout projet de transformation sociétale. Avec nos partenaires, nous cherchons à bâtir une relation de confiance fondée sur un dialogue sincère et respectueux, enrichi de la multiplicité des opinions et des expertises. C'est en étant attentifs aux préoccupations de chacun que nous serons en mesure de bâtir les solutions collectives dont nous avons tous besoin.

Persévérance, car nous allons maintenir le rythme de nos investissements à la fois pour continuer à transformer nos opérations et systèmes mais également pour investir derrière notre Marque, tout en explorant de nouveaux territoires de communication toujours plus créatifs et audacieux.

Solidarité enfin – et surtout – parce que face à ces nouveaux challenges que nous nous apprêtons à relever, nos meilleurs atouts seront, une fois de plus, l'engagement sans faille de toutes nos parties prenantes – collaborateurs, fournisseurs, clients, partenaires – et leur manière de faire vivre au quotidien nos Valeurs et notre passion pour le Crocodile. Notre succès passe par une coopération active et c'est ensemble et solidaires que nous pourrons construire un monde plus élégant.

Depuis 1933, Lacoste grandit et progresse en nouant des relations d'affaires durables avec des partenaires qui partagent les mêmes valeurs. Notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies en 2012 et à ses 10 principes est le reflet de cette volonté continue de se développer économiquement tout en veillant au respect des règles, des hommes et de l'environnement.

Le Comité Exécutif renouvelle ici son engagement à faire vivre concrètement les principes du Pacte Mondial dans les activités quotidiennes du Groupe.

Thierry Guibert, CEO

# 1 MÉTHODOLOGIE

Même si la politique RSE s'applique sur un périmètre plus global, les informations présentées dans cette déclaration portent sur les activités de la société Lacoste Opérations en France à l'exception des opérations en amont et en aval qui sont réalisées par d'autres entités non concernées par le périmètre de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF). Le présent rapport répond ainsi à l'obligation légale de reporting extra-financier imposée par la transposition en droit français de la directive européenne de 2014 sur la transparence et la publication d'informations extra-financières

Les données RSE sont collectées par la Direction RSE auprès des contributeurs référents de chaque entité intégrée dans le reporting.

Sauf indication contraire, les données collectées couvrent la période de l'exercice civil 2021 allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021.

Ces informations ont fait l'objet d'un avis de la part de l'un des commissaires aux comptes de la société EY - désigné Organisme Tiers Indépendant -, exprimant une conclusion d'assurance modérée sur la conformité de la DPEF et la sincérité des informations contenues dans la Déclaration de Performance Extra-Financière de Lacoste Opérations.

## 2 MODÈLE D'AFFAIRES

Surnommé le Crocodile, membre des Mousquetaires, René Lacoste a été sacré 10 fois vainqueur de tournois du Grand Chelem et a gagné la coupe Davis en 1927 en équipe. Toute sa vie, il fut un inventeur. Il a dessiné le 1er polo fabriqué dans un nouveau tissu révolutionnaire : le petit piqué. Précurseur de l'athlisme, faisant rimer pratique et esthétique, René Lacoste n'a cessé de révolutionner le tennis et la mode.

Lacoste est désormais un acteur majeur du marché du premium casual wear. Une position qui lui confère des responsabilités vis-à-vis de ses clients et de ses partenaires, avec lesquels il doit élaborer des produits respectueux des Hommes et de l'environnement.

Dans ce cadre, Lacoste Opérations est le licencié mondial de la marque Lacoste pour le vêtement, la maroquinerie, le sous-vêtement et la chaussure. À ce titre, elle paie des redevances aux sociétés propriétaires des Marques.

Lacoste Opérations se rémunère en vendant des produits textiles, chaussures, sacs et accessoires de la marque Lacoste à des distributeurs, principalement sur le territoire Européen, en donnant en licence ses droits sur les autres territoires et en rendant diverses prestations de services (prestations administratives, locations immobilières, frais accessoires sur ventes, autres frais refacturés, etc.). Le textile représente plus des trois-quarts des ventes de Lacoste Opérations.

Lacoste Opérations inclut deux sites industriels français (Troyes Gayettes, Troyes Pull Verdun), situés à Troyes dans la région Grand-Est, ainsi qu'un site administratif (Croncels) où exerce une partie des équipes DSI, Supply chain, RH et Comptabilité de Lacoste Opérations, et le siège social (Court 37) situé à Paris.

Troyes est véritablement le berceau historique du savoir-faire Lacoste et a pour vocation de devenir un Centre d'Excellence.

Le site des Gayettes, à Troyes, intègre toutes les étapes de production depuis le fil jusqu'au produit fini : développement, tricotage, teinture, coupe et confection. Sur ce site, sont produits plus particulièrement les vêtements du défilé, les produits plus sophistiqués ou encore la gamme Made in France.

Les ateliers tricotage et teinture du site des Gayettes alimentent en tricot les autres sites de fabrication Maille, ainsi que différents partenaires en France et à l'étranger.

Le site de Verdun est spécialisé dans la production de produits tricotés : il héberge un atelier de tricotage et de confection, ainsi que les étapes de traitement et de lavage, de contrôle qualité et la qualité centrale du Groupe.

### LES ENJEUX DE L'INDUSTRIE TEXTILE

Au cours des dernières décennies, la demande croissante pour les produits textiles a contribué à l'évolution rapide de l'industrie de la mode. Aujourd'hui cent milliards de vêtements sont produits chaque année (soit près de deux fois plus qu'il y a vingt ans), portés par des rythmes de production effrénés, des prix et des coûts de fabrication tirés vers le bas, ainsi que des produits de qualité moindre devenant rapidement obsolètes. Cette surproduction et cette surconsommation de produits textiles a induit des conséquences sociales et environnementales préoccupantes :

- La pression sur les coûts de production a accéléré l'éclatement des chaînes d'approvisionnement et la délocalisation de la production vers les pays en développement, au détriment des conditions de travail, souvent précaires et parfois indécentes ;
- En amont, produire davantage de fibres textiles nécessite de recourir à des cultures toujours plus intensives ou de s'orienter massivement vers des fibres synthétiques fabriquées à partir de ressources fossiles ;
- Également, la pénurie de matières premières pour produire les fibres textiles génère des ruptures d'approvisionnement, des retards de livraison et une hausse des prix, accrue par un dérèglement du fret. Ces fluctuations se répercutent sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement ;
- En aval, les tissus synthétiques libèrent, à chaque lavage, des quantités croissantes de microfibres qui finissent le plus souvent dans les océans ;
- En bout de chaîne, la majorité de ces vêtements, portés de moins en moins longtemps, est envoyée en décharge ou incinérée, alors même qu'une grande partie d'entre eux pourrait être recyclée ou réutilisée.

Ce modèle a atteint ses limites. Depuis plusieurs années, Lacoste se mobilise aux côtés d'autres acteurs, tels que le secrétariat technique du PEF (Product Environmental Footprint), le Fashion Pact ou encore l'initiative Make Fashion Circular de la Ellen MacArthur Foundation pour améliorer et réinventer les pratiques du secteur. Lacoste partage en effet la vision portée par la Fondation Ellen MacArthur pour une mode circulaire : faire en sorte que les produits du Groupe soient conçus et fabriqués dans le respect des équilibres fragiles de la planète, qu'ils soient utilisés plus longtemps, qu'ils puissent être récupérés et réutilisés pour prolonger leur existence. Plus que jamais, il convient de réconcilier le besoin et le plaisir de s'habiller avec le respect des Hommes et la préservation de la planète.

**DURABLE**  
**ELEGANCE**  
SHAPE A MORE ELEGANT WORLD

Lacoste s'est engagé dans une démarche de transformation en faisant de sa stratégie de développement durable, "Elégance Durable", une incarnation de sa raison d'être : faire de l'élégance une valeur qui transcende les différences.

Le concept même d'Élégance Durable fait écho à l'histoire de René Lacoste et à sa vision du mouvement. Précurseur, il pressent que libérer le mouvement par l'intermédiaire du vêtement est un déclencheur pour favoriser l'épanouissement personnel, **encourager l'esprit de liberté et de défi**. Les produits Lacoste ont toujours été conçus selon des critères de qualité très exigeants et la marque a toujours été synonyme d'élégance à travers le monde. Mais Lacoste croit que l'élégance est aussi une façon de faire, une façon d'être. Elle permet aux Hommes de collaborer pour trouver des solutions nouvelles. L'élégance est une valeur, une force de transformation à même de dépasser les différences.

Pour construire sa démarche d'Élégance Durable, Lacoste s'est appuyé sur une étude de matérialité et un bilan environnemental complet de ses activités. Ces deux éléments d'analyse ont servi de fondement à l'élaboration de la stratégie de développement durable pour intégrer l'ensemble des acteurs de l'écosystème du Groupe.

L'ambition de cette stratégie est de faire profiter au plus grand nombre la vision de Lacoste de d'Élégance Durable :

- **Aux hommes et aux femmes à travers le pilier People**, en élevant les personnes fragilisées vers leur plein potentiel ;
- **Aux communautés locales, à travers le pilier Communities**, en élevant la chaîne d'approvisionnement du Groupe vers une croissance durable ;
- **À la planète, à travers le pilier Planet**, en tendant à élever les produits Lacoste vers une forme d'excellence environnementale.

Pour déployer cette Élégance Durable au cœur de ses activités, Lacoste s'appuie sur 4 valeurs :

- **Jouer en Equipe**, c'est faire preuve de respect et d'engagement tant envers les autres qu'envers le travail et les décisions d'équipes ;
- **Agir avec Élégance**, c'est viser l'excellence en étant fairplay et humble, dans les relations aux autres ;
- **Agir avec Audace**, c'est avoir le courage de s'exprimer, d'expérimenter et de prendre des initiatives pour explorer de nouvelles opportunités ;
- **Avancer avec Ténacité**, c'est rechercher constamment à s'améliorer, en tirant les leçons des échecs.



# NOTRE RAISON D'ÊTRE

## FAIRE DE L'ELEGANCE UNE VALEUR QUI TRANSCENDE LES DIFFERENCES

### NOS RESSOURCES

#### COLLABORATEURS

1 198 COLLABORATEURS  
61% DE FEMMES

#### PRODUCTION

2 SITES INDUSTRIELS FRANÇAIS  
400 000 PIÈCES FABRIQUÉES en 2021  
EXPERTISE TEINTURE  
QUALITÉ PRODUIT

#### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

MARQUE  
LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

### NOTRE ECOSYSTÈME

FOURNISSEURS & LEURS  
COMMUNAUTÉS LOCALES

PARTENAIRES FINANCIERS &  
COMMERCIAUX

ENVIRONNEMENT

CLIENTS

### NOTRE VISION

## DEVENIR LA MARQUE LA PLUS INSPIRANTE DANS LE SPORT FASHION

### 4 VALEURS



### NOTRE CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE

#### FINANCIER

VENTES 500,8M€  
PRESTATIONS 130M€  
**FOURNISSEURS**  
5 projets co-financés

#### COLLABORATEURS

SALAIRES 61,4M€  
AVANTAGES SOCIAUX 28,6M€

#### FORMATION

0,5 % DE LA MASSE SALARIALE  
9 433,25 HEURES  
MANUFACTURING ACADEMY  
MANAGEMENT ACADEMY  
CUSTOMER ACADEMY

#### SOCIÉTÉ & FONDATION

22 ASSOCIATIONS  
12 PAYS

### ACTIVITÉS

## FABRICATION ET VENTE DE PRODUITS – PRESTATIONS DE SERVICES

### 3 ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

En 2018, Lacoste Opérations avait réalisé une première cartographie des risques RSE à dire d'expert, en analysant son activité au regard des enjeux sectoriels pertinents. Ceux-ci avaient été identifiés en utilisant différents standards (SASB, GRI, etc.) et en prenant en compte une cartographie des risques Groupe précédemment réalisée en 2017.

En 2019 la cartographie des risques a été approfondie à partir d'interviews d'experts en interne avec l'appui d'un cabinet de conseil spécialisé. Une analyse de matérialité est venue compléter cet exercice, en s'appuyant sur une consultation d'un panel de parties prenantes internes et externes.

Cette étude a fait ressortir les risques les plus matériels et pertinents pour Lacoste Opérations. Les préoccupations environnementales et la nécessité pour Lacoste de communiquer de manière plus transparente ont été notamment mises en évidence.

En 2020, la réalisation d'un bilan environnemental et l'élaboration d'un plan d'actions complémentaires ont permis, entre autres :

- De renforcer les actions déjà en place ou en cours de déploiement ;
- D'identifier / élaborer les indicateurs de performance pertinents, notamment au niveau environnemental, qui viendront compléter les indicateurs de reporting que Lacoste a continué de suivre en 2021 ;
- De hiérarchiser et d'affiner les impacts, ainsi que de définir les principales attentes sociétales et environnementales liées aux activités du Groupe.

En 2021, Lacoste Opérations a mis en ligne son premier rapport de Développement Durable. Il intègre l'ensemble de la démarche de développement durable du Groupe et s'attache à préciser les actions mises en place, les points d'avancement et expose les feuilles de route et objectifs à horizon 2025.

Les thématiques réglementaires « conséquences environnementales de l'activité, notamment en ce qui concerne le changement climatique », et « l'économie circulaire » sont intégrées dans les risques liés à l'environnement, les thématiques « respect du bien-être animal » et « engagements sociétaux » dans le risque chaîne d'approvisionnement responsable, et les thématiques « accord collectifs » et « lutte contre les discriminations et promotion de la diversité » dans le risque engagement et bien-être des collaborateurs.

Sur le plan fiscal, la société tient compte des dispositions légales et réglementaires applicables, y compris les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, vis-à-vis des autorités des états où elle exerce ses activités. Elle procède aux déclarations fiscales périodiques et au paiement des impositions correspondantes. Elle n'a pas sollicité ni ne bénéficie d'accord fiscal dérogatoire.

Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que les thèmes "gaspillage alimentaire", "lutte contre la précarité alimentaire", et "respect d'une alimentation responsable, équitable et durable" ne constituent pas des risques RSE principaux et ne justifient pas un développement dans la présente DPEF.

THÉMATIQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	IMPACT POTENTIEL	SECTION DANS LE DOCUMENT
CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE	Sous-traitance non déclarée Violation des droits de l'Homme par un partenaire au sein de la chaîne d'approvisionnement de Lacoste Opérations	Risques pour les salariés des sites Réputation de l'entreprise Qualité des produits	5.3
	Utilisation de matière première issue d'une chaîne d'approvisionnement ne permettant pas de préserver le bien-être des animaux	Réputation de l'entreprise	7.3
ENVIRONNEMENT	Rejets de polluants contaminants ou pollution accidentelle sur un site industriel ayant un impact direct sur les riverains ou l'environnement	Non-respect de la réglementation Impact sur la santé de riverains ou sur l'environnement. Interruption d'activité Réputation de l'entreprise	7.2
	Adaptation au changement climatique et réduction de l'empreinte carbone	Difficultés d'approvisionnement de matières premières (qualité, quantités, prix). Consommation non maîtrisée de fluides ou d'énergie	6
	Mauvaise gestion des ressources et des déchets Raréfaction des ressources naturelles Impact environnemental de l'industrie de la mode	Valorisation ou recyclage non optimisé des déchets Mauvaise gestion des stocks ou de la production entraînant du gaspillage de matières premières Réputation de l'entreprise	
COMMUNICATION	Suspicion de mauvaises pratiques par les parties prenantes du fait d'un manque d'informations accessibles sur les pratiques responsables du Groupe.	Suspicion de mauvaises pratiques par manque d'informations Mauvaise notation de l'entreprise par des ONG ou des applications par manque d'information Réputation de l'entreprise	5.1
QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS	Insatisfaction des clients Réaction allergique lors de l'utilisation d'un produit	Santé des clients Réputation de l'entreprise	7.2
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Accident de personne sur un site industriel interne ou externe. Risque attentatoire.	Non-respect de la réglementation Risque d'accident du travail Interruption d'activité	4.1
ENGAGEMENT ET BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS	Démotivation Atteinte à la santé mentale ou physique des collaborateurs	Démotivation, baisse de la productivité, déséquilibre vie privée/professionnelle.	4.1
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET PROTECTION DE LA MARQUE	Contrefaçon	Intérêt des clients, partenaires et salariés. Capacité d'investissement et d'innovation de Lacoste	7.4

# 4 PEOPLE

## 4.1 INTERNE

### 4.1.1 Données sociales

Au 31 décembre 2021, Lacoste Opérations employait 1 198 collaborateurs, avec 2,1% des collaborateurs travaillant à temps partiel. En 2021 les effectifs comptaient 61 % de femmes, avec 53% de femmes parmi les N-1 des membres du Comex.

En 2021, 166 nouveaux collaborateurs ont été recrutés, dont 97 en CDI, 43 en CDD, et 26 en alternance, tandis que 168 quittaient la société. Le taux de turnover était ainsi de 9,5%.

La masse salariale était de 62,6 M€ (+1,62 % par rapport à 2020).

L'absentéisme s'est élevé à 5,4% en moyenne : il était de 7,4% sur les sites de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et de 2,7% sur le siège.

### 4.1.2 Attractivité et rétention des talents



#### 4.1.2.1 Gestion prévisionnelle des emplois et compétences

Lacoste assure la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences en s'appuyant sur :

- Des accords collectifs ;
- Une cartographie annuelle des emplois pour identifier leurs évolutions et les besoins à venir ;
- La Manufacturing Academy, reconnue par l'Etat français, qui permet de former la main d'œuvre aux savoir-faire du textile, et recruter parmi les personnes formées ;
- Une école interne de tricotage, teinture et confection qui assure une formation continue aux équipes ainsi qu'aux managers de premier niveau ;
- La Leadership Academy<sup>1</sup> à destination des managers à tous les niveaux de séniorité, qui vise notamment à renforcer leur capacité à engager les collaborateurs ;
- Des plans de recrutement ;
- Une rémunération prenant en compte des facteurs de bien-être des salariés, un régime de prévoyance et frais de santé, une politique d'intéressement et de participation. La politique salariale de Lacoste va au-delà de l'évolution du pouvoir d'achat ;
- Une communication interne forte : informations hebdomadaires et trimestrielles, plateforme intranet, explication de la stratégie et réunions mensuelles et trimestrielles sur les résultats...

La richesse des activités et des métiers présents au sein de l'organisation, l'envergure géographique du Groupe et la notoriété de la Marque contribuent fortement à l'attractivité de Lacoste. L'entreprise investit néanmoins avec une attention toujours plus accrue dans le domaine de l'acquisition des talents avec la mise en place de guidelines, process, méthodologies et outils en cohérence avec ses ambitions de développement et les projets de transformation liés à cette ambition.

Quelques exemples de réalisations dans ce domaine :

- Une fonction Talent Acquisition visible et reconnue comme stratégique par le Top Management et connectée au domaine rémunération et avantages sociaux, afin de veiller à la compétitivité de Lacoste sur le marché ;
- Le déploiement de l'outil TalentPass, extension de l'outil TalentSoft, permettant de gérer entièrement un processus de recrutement, de la création de l'emploi jusqu'à la mise en place du contrat. TalentPass est accompagné d'un module de formation à l'animation d'un entretien de recrutement, faisant écho aux valeurs de Lacoste ;

---

<sup>1</sup> Anciennement Management Academy

- La mise en place de partenariats avec des écoles (l'ESCP, Kedge business school, NEOMA business school, l'IFM et l'ENSAIT) ;
- Une politique recrutement Groupe partagée et communiquée au niveau global ;
- Des actions de formation et d'accompagnement au recrutement que ce soit au niveau corporate comme au niveau opérationnel ;
- La définition d'une marque employeur et sa déclinaison dans différents projets ou actions ;
- Une fonction Culture et Engagement a été créée en 2020, travaillant notamment sur la thématique Diversité et Inclusion. La feuille de route associée a été écrite en 2021 et contient la structuration de la démarche, ainsi que les cibles prioritaires (jeunes issus de milieux défavorisés, personnes en situation de handicap, femmes en situation précaire). Les actions seront mises en place à partir de 2022.

Ces sujets sont également soutenus par un effort significatif dans le développement de solutions innovantes et digitales (site internet dédié aux Talents et Carrières, plateforme de recrutement permettant la création de viviers de talents et l'identification de positions clés dans l'organisation, qu'il s'agisse d'experts, de managers ou de hauts potentiels).

#### 4.1.2.2 Formation

0,4% de la masse salariale, soit 260K€, a été consacré à la formation des collaborateurs. 437 d'entre eux ont pu bénéficier d'au moins une demi-journée de formation et le total des heures de formations suivies s'élève à 8 098 heures.

##### 4.1.2.2.1 Manufacturing Academy



Lacoste a créé son école dans le berceau historique de la bonneterie en 2016 afin de sauvegarder le savoir-faire textile local et le perpétuer. Elle a pour ambition de permettre la transmission des savoir-faire textiles de Lacoste entre les différentes générations et de devenir l'un des lieux incontournables de la formation aux métiers du textile en France et dans le monde. La Manufacturing Academy a permis de former, puis de recruter des stagiaires qui, pour la plupart, ne connaissaient pas le métier auparavant.

Les programmes sont dédiés aux métiers de la confection, du tricotage, à la fonction de bonnetier. Deux formatrices internes certifiées par un parcours de formation accompagnent les stagiaires sur ces programmes.

En 2021, 14 personnes ont pu bénéficier d'un contrat de professionnalisation.



##### 4.1.2.2.2 Leadership Academy



Depuis 2021, la Management Academy est devenue la Leadership Academy. Promotrice et garante de la bonne compréhension et de la bonne intégration de la culture managériale du Groupe Lacoste, elle incarne en outre la philosophie du Leadership *made in Lacoste* : « Coaching our teams to success ».

Composée de deux sections, le Leadership Curriculum et le Talent Curriculum, la Leadership Academy participe à développer des leaders toujours plus agiles et engagés, attentifs à mettre en œuvre un esprit d'inclusion autant que de performance.

Au travers du Leadership Curriculum, l'académie s'appuie sur trois programmes majeurs : SCORE pour les nouveaux managers, BOOST pour les middle managers et LEADERSHIPX pour les séniors managers.

Chacun d'eux fait partie d'un parcours de formation complet et de long terme, mobilisant de nombreux outils pour maximiser l'impact et offrir des opportunités concrètes de développement pour les leaders. Internationale et transverse, l'académie s'adresse à tous les leaders Lacoste et poursuit des objectifs forts :

- Construire, par une même expérience partagée, un réseau solide de pairs ;
- Assurer une compréhension toujours plus fine de l'ADN Lacoste et des principes de leadership, et favoriser les échanges entre pairs pour activer notre intelligence collective ;
- Soutenir le développement personnel des leaders et élaborer un plan d'action pour gérer les leviers individuels et collectifs de performance et de motivation.

Également, la Leadership Academy accompagne, avec le Talent Curriculum, la naissance et l'essor des talents en libérant les potentiels à travers deux parcours, LEAP et IMPULSE. Ces parcours visent à développer des compétences plus stratégiques en vue de prises de responsabilités croissantes.

A cet effet, elle promeut aussi la mobilité interne en créant des passerelles entre les marques, notamment en ouvrant les portes de certains parcours aux leaders des autres marques du Groupe « MF Brands Group ».

Dans le contexte de la crise sanitaire de 2021, un travail d'ingénierie a été réalisé pour rendre les programmes de la Leadership Academy disponibles en distanciel. Au total :

- 50 collaborateurs ont été formés par le programme SCORE et 13 par le programme BOOST ;
- Le programme LEADERSHIPX n'a formé aucun collaborateur puisqu'il a entièrement été redessiné en 2021 pour 2022 ;

Toute la Leadership Team Lacoste a été formée sur la culture du feedback, dont 45 membres sur le périmètre Lacoste Opérations.

#### 4.1.2.2.3 CUSTOMER EXPERIENCE ACADEMY



La Customer Experience Academy a pour objectif de développer les compétences du commerce de détail et créer un environnement d'apprentissage propre à faire émerger des ambassadeurs de marque passionnés. Elle permet notamment de renforcer la marque Lacoste en proposant des outils de formation et des initiatives qui permettent de garantir la qualité premium de l'expérience client.

Ces 13 modules de formation sont disponibles dans 36 pays différents et 13 langues, via un accès digital ou en présentiel, mais aussi directement en magasin, où des interventions sont régulièrement proposées. En 2021, 4 500 collaborateurs ont ainsi pu suivre ces modules de formation en ligne.

Les principaux sujets traités en formation sont :

- L'histoire de notre marque ;
- Attentes et directives du Groupe ;
- Le voyage du consommateur chez Lacoste ;
- Précisions sur le produit et la distribution ;
- Management des employés et des ventes.

En plus du contenu des formations, l'équipe de la Customer Experience Academy propose son soutien à travers la mise à disposition de ressources variées : lignes directrices, plans de communication, calendriers, indicateurs clés de performance pour suivre les impacts, supporter les engagements et garantir une mise en œuvre adéquate et réussie sur chaque marché. Tous ces éléments sont exécutés et gérés localement par la Direction de la Formation.

En 2021, la Customer Experience Academy a adapté son activité afin de pouvoir continuer à fonctionner malgré les contraintes imposées par la crise sanitaire :

- Lancement de son application mobile dans 36 pays et en 14 langues différentes. L'application a été utilisée par plus de 6 400 utilisateurs et propose des informations, des quizz, des vidéos et des challenges sur, entre autres, l'histoire de la marque, les catégories de produit, l'expérience client, la plateforme de marque et les valeurs de Lacoste ;
- Organisation du Digital Retail Forum pendant lequel une formation digitale sur les nouveaux produits a été dispensée. Cette version digitale du Retail Forum habituellement organisé en présentiel a permis d'intégrer les équipes de ventes à la formation, en plus des équipes de management ;
- Développement d'un e-learning dédié à la sensibilisation des équipes de vente aux gestes et comportements à adopter dans l'espace public et dans les boutiques Lacoste pour assurer la sécurité de tous pendant la crise sanitaire ;
- Développement d'une formation Digital Sales Immersion présentant des vidéos expliquant comment interagir avec les clients dans diverses situations. Cet outil est pensé pour être interactif et animé localement par les équipes de vente. Développé pendant l'année 2021, il a été lancé en 2021.

### 4.1.3 Santé / sécurité

Dans un contexte où les entreprises sont confrontées à des risques liés à la sécurité toujours plus grands, développer la vigilance doit devenir une démarche de fond afin de créer une véritable culture de la sécurité.

Un projet d'entreprise "Nos Gestes Gagnants" a été déployé en 2018, afin de former et informer les salariés aux enjeux de sûreté et sécurité. Il vise à l'application de principes au quotidien autour de la protection et de la vigilance, tant à l'égard de la marque, que des marchandises et des personnes. Un e-learning dédié est rendu obligatoire pour tous les nouveaux collaborateurs de Lacoste Opérations.

Il vise à l'application de principes au quotidien autour de 6 grandes thématiques :

- PROTECTION DE LA MARQUE
- PROTECTION DE LA MARCHANDISE
- PROTECTION DES DONNÉES
- PROTECTION DES PERSONNES
- PROTECTION DES ESPACES DE TRAVAIL
- VIGILANCE À L'ÉGARD DES PERSONNES

À Troyes, sur les sites des Gayettes et de Verdun, de nombreux investissements ont également été réalisés depuis 2019, afin de favoriser les meilleures conditions de travail possible. Du matériel ergonomique de pointe (chariots et tables dynamiques) a notamment été acheté, afin de minimiser les risques de troubles musculosquelettiques des opérateurs, et l'éclairage a été repensé pour garantir un confort maximal dans les unités de production. Une étude sur le niveau sonore dans les ateliers a été menée, permettant d'identifier les besoins spécifiques en protection auditive pour chaque poste de travail.

Un nouveau programme de formation « Restons en forme » a été déployé en 2020 aux Gayettes, visant à inculquer les bons gestes et postures aux collaborateurs, et une meilleure compréhension de leur corps leur permettant de minimiser le risque de blessures ou de douleurs. Ce projet a été prolongé et son déploiement élargi en 2021 sur les sites des Gayettes et de Verdun.

Dans la continuité de l'étude sur le niveau sonore réalisé en 2019, un travail de prévention sur le risque bruit a été effectué en 2021. En plus d'un renouvellement des mesures sonores sur les Gayettes (teinture, rame, remise teinture et tricotage), 69 collaborateurs du Groupe ont pu recevoir une dotation et un renouvellement de protections auditives auto-moulées. Également, à l'occasion de la journée mondiale de l'audition en mars 2021, une campagne

interne d'audiogramme a été lancée. Sur 140 inscriptions, 66 tests ont pu être réalisés et ont permis d'identifier 9 collaborateurs appareillables. Ces collaborateurs ont alors reçu des conseils, un accompagnement sur la démarche de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et une aide de financement de l'AGEFIPH. L'opération sera poursuivie en 2022 sur les sites des Gayettes, de Verdun et de Croncels.

D'autres actions ont également été menées au cours de l'année 2021 :

- Le lancement de la campagne d'Accueil Sécurité et Safety Walk dans le cadre de l'EMEA Safety Expérience pour les sites de Gayettes et de Verdun. Les Safety Walk ou « Visite de Sécurité » permettent au manager d'examiner les conditions de travail des équipes, au travers d'une visite de site, pour détecter les écarts, les difficultés et les bonnes pratiques ;
- Le Recyclage des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)<sup>2</sup>. Dix sessions de formation ont eu lieu, pour 85 SST recyclés. 125 SST sont maintenant disponibles sur les sites Troyens.

Les indicateurs d'accidentologie sont suivis :

Indicateurs d'accidentologie	2021				
	Gayettes	Verdun	Croncels	Court 37	Total
Taux de fréquence (nombre d'accidents de travail avec arrêt pour 1 000 000 heures travaillées)	13,24	6,99	5,07	0	5,78
Taux de gravité (nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées)	0,86	0,22	0,03	0	0,33

Pour continuer à faire face à la crise sanitaire et assurer la sécurité des collaborateurs du Groupe, les mesures prises sur les sites de Gayettes et de Verdun en 2020 pour adapter les temps et modes de travail ont été revues en 2021 :

- Centralisation des notifications des cas contact et positifs, accompagnée d'un suivi sanitaire personnalisé par l'infirmière ;
- Mises à jour régulières, avec supports dédiés, en adéquation avec les consignes internes et gouvernementales ;
- Instructions pratiques aux managers ;
- Accompagnement du télétravail ;
- Limitation des regroupements et encadrement des réunions en présentiel.

#### 4.1.4 Handicap

En 2021, diverses actions ont été menées en faveur du handicap :

- Des missions de débranding de produits finis, tri de boutons siglés pour récupération et de défilage ont été réalisées au travers d'un partenariat avec l'ESAT Menois de Troyes. Leur atelier de défilage est désormais certifié GOTS ;
- Cinq aménagements de poste comprenant 3 appareillages auditifs, 2 aménagements administratifs et 1 siège spécifique poste de production ont été réalisés à l'aide de Cap Emploi et de l'AGEFIPH ;
- L'accompagnement des collaborateurs dans leur démarches RQTH a été poursuivi : en 2021, 6 nouveaux collaborateurs ont été accompagnés ;

<sup>2</sup> Tous les 2 ans, les Sauveteurs Secouristes du Travail doivent suivre un recyclage leur permettant de maintenir et d'actualiser leurs compétences.



- Une stagiaire en situation de handicap a été accueillie au sein du service CSP à Croncels ;
- Des tests d'utilisation de matériels ergonomiques (sièges, souris ergonomique, support document) et d'équipement de 3 collaborateurs non RQTH ont été réalisés ;
- Sur la promotion des 24 étudiants en alternance pour former les futurs vendeurs et vendeuses de demain, ainsi que des responsables adjoints, le recrutement de 12 alternants en situation de handicap.

En 2020, à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, Lacoste avait organisé pour la première fois un programme de conférences diffusées en direct, 100% digitales et interactives, ouvertes à tous les collaborateurs en France. En 2021, le programme de la semaine a été présenté au travers d'un flash hebdo spécial et d'affiches réalisées par l'AGEFIPH. Il a été ponctué de nombreuses sessions de sensibilisation d'une heure sur la thématique du handicap et de quizz. Toute la semaine, les salariés de Lacoste Opérations ont ainsi pu suivre cette série de témoignages du quotidien pour changer leur regard sur le handicap.

En résumé, la semaine du handicap, ce fut :

- Une vidéo de Théo Curin, ambassadeur Lacoste et 1<sup>er</sup> athlète quadri-amputé à avoir réussi un semi-Ironman, présentée lors des ateliers de sensibilisation ;
- 11 sessions de sensibilisation pour 100 collaborateurs ;
- L'accompagnement de 4 stagiaires en situation de handicap avec la participation au Duoday<sup>3</sup> ;
- 1100 sachets de cookies réalisés par un ESAT et distribués aux collaborateurs, dont près de 600 pour Gayettes et Verdun ;
- Tous les sites fleuris par un ESAT horticulture ;
- 1 rencontre avec une entreprise adaptée ANDYS.

## 4.2 FONDATION ET AUTRES ACTIONS DE MECENAT

### 4.2.1 Fondation Lacoste

Créée en 2006, la Fondation Lacoste a pour mission d'accompagner l'émancipation des jeunes par la transmission des valeurs du sport. René Lacoste croyait fortement à celles-ci comme levier d'émancipation. En cultivant le respect de l'adversaire, l'esprit d'équipe, la motivation et le dépassement de soi, la fondation accompagne les jeunes pour qu'ils puissent grandir et se dépasser.

Les bénéficiaires des projets soutenus par la Fondation sont des jeunes défavorisés ou en situation de handicap.

La Fondation Lacoste a connu en 2020 un nouvel élan. En plus d'avoir maintenu son soutien à ses partenaires les plus anciens, dans un contexte difficile (Apprentis d'Auteuil, Sport dans la Ville, Gol de Letra, Israel Tennis Center, Comité départemental de Golf du Nord, Birdies de Mogador, Association sportive de Golf de Djerba et Academia dos Champs), la Fondation a souhaité diversifier le type de projets soutenus (danse, volley, badminton, éloquence...), déployer son activité en Asie et renforcer son soutien aux jeunes en situation de handicap.

En 2021, 8 nouvelles associations réparties dans 6 pays ont été sélectionnées et soutenues :

---

<sup>3</sup> Une entreprise, une collectivité ou une association accueille, à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire

Pays	Association	Thématique	Objectif(s) de l'association
Allemagne		Education & Insertion	Défendre l'égalité des chances en Allemagne, en particulier pour les enfants issus de milieux défavorisés.
Argentine		Développement & Insertion	Construire des familles pour les enfants dans le besoin, les aider à façonner leur propre avenir et participer au développement de leurs communautés.
Brésil		Education & Insertion	Fournir des services d'éducation, de développement économique et de citoyenneté dans les territoires des favelas et mène des programmes de transformation systémique.
Espagne		Sport & Insertion	Promouvoir l'émancipation des jeunes à risque d'exclusion sociale par l'action et le sport.
France		Parrainage & Insertion	Lutter contre l'inégalité des chances en France pour faire en sorte que chaque jeune réussisse en fonction de son potentiel et de ses ambitions, et non de ses origines sociale, économique, géographique ou culturelle.
France		Insertion professionnelle & Handicap	Œuvrer pour l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap.
France		Emancipation & Golf	Étendre la pratique du golf à des personnes en situation de handicap.
Mexique		Education & Insertion	Mettre fin aux inégalités en matière d'éducation en développant et en promouvant le leadership des communautés éducatives.

L'année 2021 marque également le lancement du programme de parrainage Self Confidence, aux Etats-Unis et en France. Lacoste poursuit aussi son action pour l'égalité des chances avec la création de The Lacoste Gallery. Cette galerie virtuelle rassemble 46 tirages exclusifs de la marque, répartis-en 4 catégories :

- Illustrations : lignes claires, couleurs primaires et jeux de typo qui dessinent le territoire singulier de Lacoste ;

- Pubs vintage : l'évolution du crocodile au fil des publicités vintage ;
- Design Robert George : motifs du premier directeur créatif de la marque et ami de René Lacoste ;
- Photos de famille : moments fondateurs de Lacoste au travers de photos de famille des années 20 et 30.

Pour chaque œuvre commandée, Lacoste reverse l'intégralité des bénéfices à la Fondation Lacoste.



#### 4.2.2 Autres actions de mécénat

De nombreuses actions ont eu lieu en 2021 :

- 5000 polos ont été donnés sur toute l'année à des associations, dont 1 000 dons par l'usine des Gayettes ;
- Les Gayettes ont été pilote de l'accompagnement de 6 jeunes en situation précaire, en partenariat avec la mission locale de Troyes. Cela leur a permis de venir découvrir les métiers de la confection pendant 2 mois avec des mentors. A l'issue des 2 mois, 2 d'entre eux ont intégré les Académies Lacoste pour devenir de futurs opérateurs de confection ;
- Dans le cadre de la Lacoste Manufacturing Academy, 7 contrats de stagiaires aux Gayettes et 7 à Verdun ont été transformés en CDD ;
- Pour la première fois, du 22 novembre au 22 décembre 2021, le challenge 12.12 a rassemblé les collaborateurs de 12 pays. L'objectif était de réaliser le maximum de pas possible, pour permettre à l'association soutenue dans le pays de gagner un don de la Fondation Lacoste. En France, les collaborateurs ont concouru pour l'association Etendart. En terminant 8<sup>ème</sup> du classement avec un total de 11785 points (1 point équivalent à 10 pas), 15 000€ ont été reversés à l'association. Une collaboratrice des

Gayettes a terminé 2<sup>ème</sup> au classement individuel France avec un total parcouru de 455 km ;

- Deux campagnes de collecte de don du sang ont été menées sur les sites troyens, pour un total 96 donateurs ;
- Une campagne de vaccination contre la grippe a été menée, avec 140 collaborateurs vaccinés sur l'ensemble des sites Troyens.

# 5 COMMUNITIES

## 5.1 COMMUNICATION RESPONSABLE

Au cours des dernières années, Lacoste Opérations s'est engagé dans une démarche communicante sur ses ambitions en termes de développement durable.

Fin 2020, Lacoste a mis à jour son site Corporate en y introduisant, pour la première fois et accessible au grand public, sa stratégie détaillée de développement durable, « *Élégance Durable* ». Le site a continué d'être alimenté et en mars 2021, le Groupe y a rendu disponible la liste des usines actives de rang 1 à 4 couvrant ainsi les différentes étapes de production depuis la filature du coton jusqu'à la confection des produits. Des informations portant sur 100% des fournisseurs de rang 1 à 4 sont donc publiées sur le site internet.

Également, en 2021, le premier rapport sur la stratégie « *Elegance Durable* » a été mis en ligne, en français, en anglais et en version digitale et téléchargeable. Il présente l'ensemble de la démarche de développement durable du Groupe et s'attache à préciser les actions mises en place, les points d'avancement et expose les feuilles de route et objectifs à horizon 2025.

Lacoste continue de répondre aux sollicitations des différentes parties prenantes (ONG, initiatives pour une mode responsable, applications de notation) qui cherchent à évaluer la transparence des publications RSE du Groupe : entre autres, le Fashion Transparency Index de Fashion Revolution, l'Ethical Fashion Report de la Baptiste World Aid Foundation, le Benchmark Matières Premières et Biodiversité de Textile Exchange, ou encore l'application Clear Fashion.

## 5.2 CONDUITE RESPONSABLE DES ACTIVITES

Lacoste Opérations s'attache en toute circonstance à se conformer aux lois et règlements s'appliquant à ses activités.

Lacoste Opérations s'applique aussi à respecter et faire respecter par ses Partenaires les grands principes fondamentaux internationaux :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- La déclaration de l'OIT sur les droits fondamentaux au travail et les conventions fondamentales y afférentes ;
- Les principes directeurs de l'OCDE ;
- Les principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Signataire du Open to All Business Pledge depuis 2019, Lacoste confirme son engagement à assurer un environnement accueillant et sain pour tous, sans considération d'ethnie, d'origine, de sexe, d'identité ou d'expression de genre, d'orientation sexuelle, du statut d'immigrant, de religion ou de situation de handicap. Aucune discrimination n'est ainsi tolérée, et les services en magasins doivent être assurés de la même manière pour tous.



Le Code de Conduite de Lacoste Opérations s'applique à tous les collaborateurs, et détaille les attitudes et comportements attendus au sein de l'entreprise, notamment en matière de vigilance à l'égard de la corruption et du conflit d'intérêt.

La coordination et le suivi des actions en lien avec nos engagements sont assurés par la Direction RSE, rattachée à la Direction Marketing et Branding. En étroite collaboration avec les différentes directions de l'entreprise, l'équipe RSE déploie opérationnellement les

priorités définies, pilotées au sein de chaque direction impactée. Le Comex est sponsor et garant de cette démarche et de son application.

### 5.3 CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Avec l'ensemble des partenaires de sa chaîne d'approvisionnement, Lacoste Opérations œuvre à la construction d'un modèle durable pour l'industrie de la mode. Ce modèle repose sur la vision du Groupe d'une prospérité partagée jusqu'aux communautés locales, pour qu'elles bénéficient elles aussi de l'essor des partenaires de Lacoste.

En 2020, Lacoste a mis en place un nouveau système de notation de ses fournisseurs. Celui-ci reprend le système préexistant qui s'attachait à évaluer la fiabilité économique et technique de chacun d'entre eux, en leur attribuant un score (A à D) fondé sur des critères de réponse qualité, de solidité financière, de capacité d'innovation ou de respect des délais. Aujourd'hui, s'ajoute à cette première notation une note sociale et environnementale (allant de 0 à 100). En combinant cette double notation, Lacoste a créé un système applicable à tous les fournisseurs de rang 1 à 5, avec 3 niveaux d'excellence – Argent, Or, Platine – répondant aux exigences business et sociétales du Groupe. Sur cette base, les objectifs à 2025 sont :

- 100% des fibres de coton seront produites par des fournisseurs classés « Argent » ou plus ;
- 100% des partenaires manufacturiers pour les produits textiles (rang 1 à 4) seront classés « Argent » ou plus.

Partout où cela sera nécessaire, le Groupe accompagnera ses fournisseurs dans la mise en place de plans d'actions correctives. Pour ce faire, le Groupe concentre ses efforts sur trois piliers essentiels :

- **CONNAÎTRE** : assurer la traçabilité complète de la chaîne d'approvisionnement ;
- **MESURER** : évaluer les performances sociales et environnementales des fournisseurs de Lacoste Opérations par le biais d'audits et de reportings réguliers ;
- **ENGAGER** : optimiser continuellement les choix d'approvisionnement en favorisant les partenaires qui s'engagent en faveur des meilleures pratiques.

Ces trois piliers guident au quotidien les choix du Groupe dans la sélection de ses fournisseurs, pour la qualité de leurs savoir-faire, l'alignement avec les valeurs du Groupe et sa vision d'un développement durable. Cette vision correspond à un certain nombre de standards de qualité et exigences environnementales et sociales de l'entreprise, synthétisés dans une Charte Éthique Partenaires, qui doit être signée par chacun de nos partenaires. Elle définit les standards s'appliquant en toutes circonstances aux partenaires de Lacoste, et plus particulièrement au sein de la chaîne d'approvisionnement, afin de garantir que :

- Les employés sont traités avec respect et dignité dans un environnement de travail propre à assurer leur santé et leur sécurité ;
- Les opérations de production ou de réalisation de la prestation s'effectuent dans une approche la plus respectueuse possible de l'environnement et en préservant le bien-être animal pour les matières premières issues de l'élevage ;
- Les relations commerciales entretenues par le partenaire soient exemptes de toute manipulation, corruption, trafic d'influence, extorsion ou détournement de fonds et plus généralement de pratiques illicites.

### 5.3.1 Droits de l'homme et conditions de travail



Lacoste est membre actif de l'ICS (Initiative for Compliance and Sustainability) et du comité de pilotage de l'initiative. Dans ce cadre, le Groupe :

- Utilise le référentiel d'audit social et environnemental de cette initiative pour contrôler la conformité des usines qui fabriquent ses produits.
- Participe activement à différents groupes de travail et d'échanges de bonnes pratiques avec ses pairs.

L'Initiative for Compliance and Sustainability (ICS) est une initiative multisectorielle qui a pour objectif d'améliorer les conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Elle permet aux sociétés membres de collaborer et de mutualiser les audits.

Ses membres utilisent ainsi le même référentiel et la même méthodologie d'audit social afin de contrôler les conditions de travail et de sécurité dans les usines auprès desquelles ils s'approvisionnent. Les audits sont réalisés en semi-annoncé par des auditeurs indépendants. Les résultats des audits sont ensuite partagés au travers de la plateforme ICS entre membres s'approvisionnant auprès de la même usine.

<https://ics-asso.org/fr/>

En 2021, 100% des usines de rang 1 à 4 ont un audit social<sup>4</sup>. Toutes les usines sont accompagnées par Lacoste dans la mise en place du plan d'actions correctives lorsque des non-conformités ont été identifiées. En cas de non-conformité majeure, le déférencement du fournisseur est envisagé.

D'autres audits portant sur les volets qualité, technique ou risque sont menés afin d'alimenter une évaluation globale du risque et de la performance des fournisseurs. Le résultat de ces audits-permet de statuer sur la relation commerciale entretenue entre Lacoste et chacun de ses fournisseurs.

Type d'audit	Nombre d'audits
Social	482
Environnemental	79
Total	561

En 2021, Lacoste a commencé à déployer une solution de Workers' Voice (Ulula) - en complément du dispositif de contrôle actuel de sa chaîne d'approvisionnement - dans les pays où le risque social est identifié comme plus élevé, permettant de mener des enquêtes directement auprès des ouvriers. 3 pilotes ont ainsi été réalisés en Asie en 2021.

### 5.3.2 Transparence et traçabilité

En mars 2021, Lacoste a rendu disponible sur son site internet la liste des usines actives de rang 1 à 4, couvrant ainsi les différentes étapes de production depuis la filature du coton jusqu'à la confection des produits. Une première mise à jour a été réalisée en septembre 2021 pour tenir compte des évolutions du parc fournisseurs. A l'avenir, elle continuera d'être mise à jour au minimum une fois par an.

Au-delà de la transparence, cette traçabilité étendue permettra d'identifier de manière plus précise encore les leviers d'actions pour améliorer les impacts sociaux et environnementaux des produits de la marque. Pour évaluer ces impacts, des enquêtes sont menées directement auprès des usines identifiées. Les résultats de ces enquêtes sont utilisés pour évaluer l'empreinte environnementale des fournisseurs, ainsi que de définir et prioriser les actions à

<sup>4</sup> Si ICS est le standard de référence choisi par Lacoste pour évaluer la conformité des usines qui fabriquent ses produits, en 2020 et en 2021, la crise sanitaire ayant engendré des difficultés de planification, le Groupe a dû dans certains cas recourir à des équivalences d'audits d'autres standards.

mettre en œuvre pour réduire l'empreinte environnementale des produits. Les résultats sont également pris en compte dans le système de notation des fournisseurs sur leur performance environnementale.



Lacoste est également enseigne pilote dans un projet commun ICS – ITC (International Trade Center) visant à l'amélioration de la transparence des chaînes de valeur par la création d'une base de données publique ([Sustainability Map](#)) permettant la cartographie des usines de fabrication en accord avec celles-ci. En 2021 Lacoste a continué de travailler avec ses partenaires et 30% de ses usines de rang 1 sont inscrites volontairement dans la base de données.

En plus de la traçabilité, une réflexion sur le renouvellement de la certification OEA<sup>5</sup> a été menée en 2021. Délivrée par les douanes, cette certification permet de démontrer la fiabilité de la supply chain. Son renouvellement étant prévu pour 2022, des travaux sur la partie administrative, ainsi que des observations in situ de la supply chain ont d'ores et déjà été réalisés. Ces derniers ont permis de valider les améliorations déjà mises en place et de mettre en évidence certains écarts, pour garantir le bon renouvellement de la certification.

## 5.4 LIVELIHOOD

Dans le cadre de sa stratégie *Elégance Durable*, Lacoste s'est donné comme objectif à 2025 de co-financer 50 initiatives bénéficiant aux communautés locales liées à sa chaîne d'approvisionnement.

Pour atteindre cet objectif, le programme Livelihood a été mis en place. Lacoste a ainsi choisi de sélectionner certains de ses fournisseurs les plus performants en matière sociale et environnementale, afin de co-financer et mettre en œuvre des projets sociaux ou environnementaux pouvant bénéficier aux communautés locales.

En 2021, 5 nouveaux projets ont été validés au Pérou, en Colombie, au Sri Lanka,

- Pérou : en partenariat avec ReciclaPe, qui vise à sensibiliser et éduquer la population péruvienne au recyclage ;
- Colombie : en partenariat avec Corporación Empresarial del Oriente Antioqueño, qui vise à soutenir et accompagner les entreprises implantées sur le territoire et leurs collectivités dans les problématiques de sécurité, d'environnement et de responsabilité sociale ;
- Sri Lanka : en partenariat avec Federation Of Environmental Organizations, qui vise à participer à la préservation de l'environnement et de la biodiversité ;
- Turquie : en partenariat avec Sosyal Ben Foundation, qui vise à aider et accompagner les jeunes défavorisés de 14 à 18 ans, pour qu'ils découvrent leur potentiel et améliorent leurs capacités ;
- Vietnam : en partenariat avec SOS Children's Village, qui vise à prendre en charge et aider les orphelins et enfants abandonnés.

---

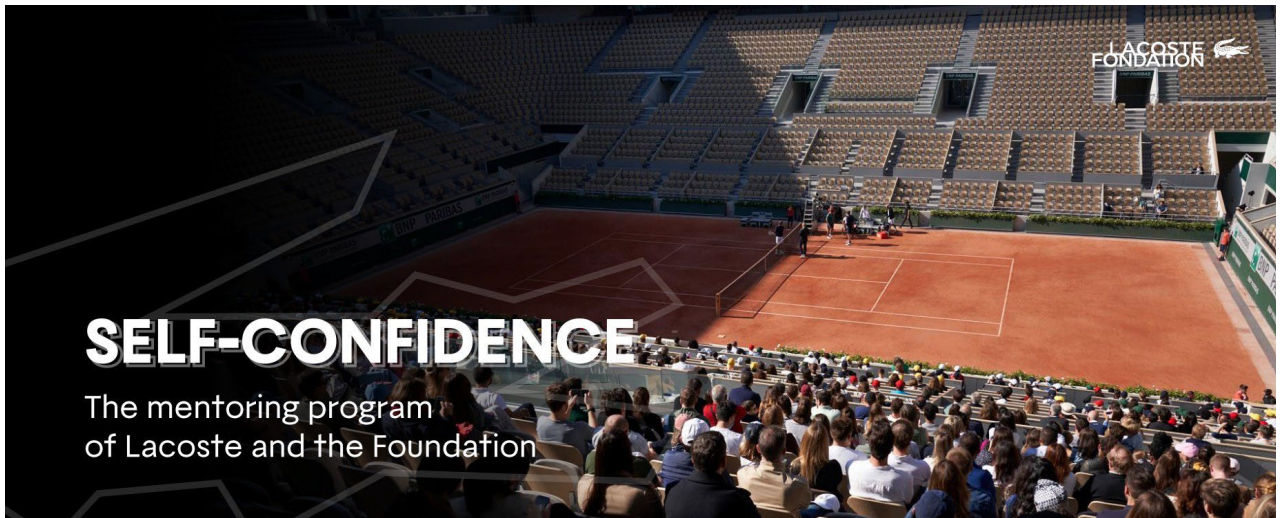
<sup>5</sup> La certification OEA (Opérateur Economique Agréé) est un statut qui délivré par les douanes depuis le 1er janvier 2008. Le statut d'OEA permet de sécuriser la chaîne logistique internationale et lutter contre la fraude et les attentats.



## 5.5 RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Lacoste Opérations travaille le plus possible en collaboration avec différentes parties prenantes, afin de faire progresser ses pratiques et celles de son secteur, mais aussi influencer positivement de manière plus globale l'environnement dans lequel il évolue. Ainsi, le Groupe :

- Reste un employeur important de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine avec 696 collaborateurs travaillant directement dans la région ;
- Permet la transmission des savoir-faire textiles de Lacoste entre les différentes générations via sa Manufacturing Academy ;
- Entretient son réseau territorial dans le cadre de l'Union des Industries Textiles ou du Club Textile Intégral ;
- Participe à des initiatives sectorielles nationales et internationales : Global Fashion Agenda, AFIRM Group (substances chimiques), ICS (audits sociaux et environnementaux), INTA et ICC/BASCAP (lutte contre la contrefaçon), le Club Génération Responsable (promotion des réseaux de distribution responsables), Ellen MacArthur Foundation's Make Fashion Circular Initiative, Fashion Pact, Paris Good Fashion et au sein du Secrétariat Technique du PEF porté par la Commission Européenne ;
- Utilise la puissance de sa marque pour donner une visibilité à la cause de la biodiversité au travers de trois partenariats : Everglades Foundation (projet Water is Life), Lion's Share Fund et UICN (projet Save Our Species) ;
- Finance par le biais de la Fondation Lacoste des projets d'insertion sociale pour des jeunes en situation de fragilité par la pratique du golf ou du tennis au travers d'associations en France ou à l'étranger. En 2021, Lacoste a notamment lancé le Self Confidence Program.



Le Self Confidence Program est un projet de mentoring d'une année, dans lequel un mentor aide son mentoré à construire son projet professionnel. Lancé en 2021 en France et aux Etats-Unis, il a pour principaux objectifs, pour les mentorés :

- D'identifier leur potentiel et leurs talents ;
- D'améliorer leur confiance en soi ;
- De construire leur projet professionnel ;
- De leur faire découvrir le monde professionnel et les métiers Lacoste.

A la fin de l'année, le mentoré a l'opportunité de passer une journée chez Lacoste avec son mentor ou un autre employé du Groupe, pour venir découvrir les différents métiers. En complément de la journée de découverte, tous les mentorés peuvent passer une simulation d'entretien. Cette simulation n'est pas sélective mais leur sert de premier entraînement pour leurs futures candidatures dans le monde professionnel.

En France, 25 collaborateurs de Court 37 ont participé au programme, en partenariat avec les associations Sport dans la Ville, Apprentis d'Auteuil et Arpeje'h.

# 6 PLANETE

Lacoste Opérations prend en compte les enjeux environnementaux pertinents pour son activité et notamment ceux liés au changement climatique, à une gestion plus responsable des ressources naturelles et à la gestion des déchets. Pour répondre à ces enjeux, l'entreprise s'inscrit dans une démarche de progrès continu et s'est fixé trois objectifs à horizon 2025 via sa stratégie *Elégance Durable* :

- Réduire de 15% les impacts environnementaux par produit vendu ;
- Doubler la durée de vie de l'ensemble de la gamme de polos ;
- Donner une seconde vie à 100% des déchets textiles et invendus.

Une attention particulière est également portée à l'impact de l'activité du Groupe sur l'environnement. En ligne avec les réglementations actuelles, un suivi des rejets dans l'air et dans l'eau est ainsi en place, notamment au niveau des activités industrielles soumises à autorisation ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement). Sur les 2 sites industriels de Lacoste Opérations localisés à Troyes, seul le site des Gayettes est soumis à autorisation. Le suivi le concernant est transmis régulièrement aux autorités compétentes.

En 2021, Lacoste s'est investi davantage dans la Fondation Ellen MacArthur en devenant partenaire de celle-ci pour participer aux travaux de son conseil consultatif. Le Groupe continue de partager la vision portée par la Fondation pour une mode circulaire : faire que les produits du Groupe soient conçus et fabriqués dans le respect des équilibres fragiles de la planète, qu'ils soient utilisés plus longtemps, qu'ils puissent être récupérés et réutilisés pour prolonger leur existence.

Lacoste a également continué de participer au secrétariat technique du PEF (Product Environmental Footprint) porté par la Commission Européenne. Le Groupe va ainsi participer à la définition de la méthodologie de mesure des performances environnementales des produits de l'industrie de la mode et de la chaussure.

Pour piloter en continu ses actions, Lacoste s'est doté d'un outil innovant de calcul de ses performances environnementales, Glimpact, qui permet de produire des analyses environnementales, que ce soit pour l'ensemble du périmètre Lacoste ou pour une catégorie de produits donnée. Il sera ainsi possible de suivre l'évolution des différents indicateurs environnementaux et de valider l'efficacité des plans d'actions mis en place. L'année 2021 marque la mise en place de Glimpact, ainsi que sa phase pilote sur un périmètre réduit. Un déploiement sur un périmètre élargi est prévu pour 2022, pour qu'il puisse être utilisé par un plus grand nombre d'utilisateurs et réaliser davantage d'analyses.

Dans le but de participer à l'effort commun du secteur textile pour réduire ses impacts, Lacoste avait rejoint le Fashion Pact<sup>6</sup> en 2020. Les signataires se sont engagés autour d'un tronc commun de grands objectifs environnementaux. Les premières réunions plénières et tables rondes ont débuté en 2021.

## 6.1 GESTION DES DÉCHETS

Avant même d'appréhender la fin de vie des produits Lacoste achetés, le Groupe considère qu'il est important d'assurer une fin de vie à toutes les matières textiles non utilisées : rouleaux de tissus, chutes de coupe, produits ne passant pas les tests de qualité ou encore invendus. Commercialisé en 2021, le Loop Polo montre la voie à suivre pour exploiter le gisement de matière inutilisée. Ce Polo intègre dans sa composition 30% de fibres de coton recyclées,

---

<sup>6</sup> Coalition mondiale d'entreprises de la mode et du textile, ainsi que de fournisseurs et distributeurs

extraites de polos neufs jamais commercialisés par la marque, qui se mêlent lors de la filature à 70% de coton vierge.

543,7 tonnes de déchets ont été produites par les sites de Lacoste Opérations en 2021.

	2019	2020	2021	Variations	
	2019-2021	2020-2021			
Volume de déchets produits (t)	1 083,1	556,4	543,7	-49,8%	-2,3% <sup>7</sup>

## 6.2 UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

C'est entre le champ où sont produites les fibres textiles (Rang 5) et la mise en rayon des produits (Rang 0), que se joue la majorité des impacts environnementaux dans le cycle de vie complet de ceux-ci. Dans un objectif de réduction des consommations énergétiques, d'eau et d'amélioration de certains processus de fabrication, le projet Rainbow a été déployé en 2021. Plus spécifiquement, le projet vise à :

- Moderniser le parc de machines, pour les rendre moins énergivores et moins consommatrices en eau ;
- Améliorer les procédés de teinture et de blanchiment.

Les nouvelles machines ont été achetées et installées aux Gayettes. Les premiers résultats seront quantifiables en 2022, après leur mise en route. Le projet sera ensuite déployé à une plus large échelle.

### 6.2.1 Eau

Du fait de ses activités industrielles de teinture, Lacoste Opérations est un important consommateur d'eau. La consommation totale (bureaux inclus) en 2021 était de 207 660,0 m<sup>3</sup>. Près de 96% de la consommation totale d'eau est liée au site des Gayettes qui abrite l'activité teinture. L'augmentation par rapport à 2020 correspond à la reprise de l'activité de l'usine des Gayettes.

	2019	2020	2021	Variations	
	2019-2021	2020-2021			
Volume d'eau consommée (m <sup>3</sup> )	270 275,0	191 033,9	207 660,0	-23,2%	+8,7%

### 6.2.2 Matières premières

Sur les 1 423 tonnes de matières premières utilisées en 2021, le coton représente à lui seul 97% avec 1 376,0 tonnes, la deuxième matière la plus consommée étant la laine avec 47,0 tonnes. L'augmentation par rapport à 2020 est liée à la reprise des activités.

Consommation des principales matières premières (t) :

	2019	2020	2021	Variations	
	2019-2021	2020-2021			
Coton	1 533,7	998,0	1 376,0	-10,3%	+37,9
Laine	61,6	37,0	47,0	-23,7%	+27,0
<b>Total</b>	<b>1 595,3</b>	<b>1 035,0</b>	<b>1 423,0</b>	<b>-10,8%</b>	<b>+37,5</b>

<sup>7</sup> Voir note méthodologique

Concernant les matières premières, Lacoste une double ambition : viser la meilleure qualité de produit fini et optimiser l'utilisation des matières. Cela se traduit notamment par des efforts constants en vue de limiter les déchets de tissu durant les différentes étapes de transformation (tricotage, teinture, matelassage et coupe). Le Groupe dispose également de machines de tricotage innovantes sans couture (tricotage 3D) permettant de diminuer les déchets textiles.

Concernant sa consommation de substances chimiques, Lacoste utilise un dispositif permettant de doser au mieux les quantités de produits consommés : des protocoles de teinture ou d'impression sont élaborés entre les fournisseurs de colorants et les utilisateurs, et les recettes de teinture sont évaluées par le laboratoire de développement. Les quantités de chaque ingrédient sont ainsi définies pour un résultat optimum de coloris et de résistance.

### 6.2.3 Énergie

En 2021, la consommation énergétique totale de Lacoste Opérations s'est élevée à 40 128,7 MWh, dont près de 91 % pour les seuls sites industriels. Le Groupe consomme principalement du gaz et de l'électricité. L'augmentation de près de 30% par rapport à 2020 est en partie liée à la reprise de l'activité du Groupe.

Consommations d'énergies (MWh) :

	2019	2020	2021	Variations	
				2019-2021	2020-2021
Gaz	27 788,7	23 893,5	31 362,3	-12,9%	+31,3%
Pétrole	7,2	7,7	0,0 <sup>8</sup>	-100,0%	-100,0%
Electricité	8 242,4	6 641,5	7 481,4	-9,2%	12,7%
Vapeur	430,0	805,0	1 285,0	+198,8%	+59,6%
<b>Total</b>	<b>36 468,3</b>	<b>31 347,7</b>	<b>40 128,7</b>	<b>+10,0%</b>	<b>+28,0%</b>

## 6.3 ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Lacoste Opérations est sensibilisé aux risques liés au changement climatique, et prend en compte aussi bien les risques physiques que de transition.

Les principaux postes d'émission de GES au long de la chaîne de valeur de la fabrication des produits sont :

- Les émissions liées à la production de nos matières premières (principalement coton et laine) ;
- Les émissions liées à l'acheminement de ces matières premières dans les sites de production ;
- Les émissions liées à la fabrication des produits finis ;
- Les émissions liées à l'acheminement des produits finis au niveau des points de vente ;
- Les émissions de nos points de vente ;
- Les émissions liées aux déplacements professionnels des collaborateurs ;
- Les émissions liées à l'usage des produits ;
- Les émissions liées à la fin de vie de nos produits.

À date, un reporting a été mis en place sur les émissions du scope 1 & 2 au sens du GHG Protocol (émissions directes liées aux consommations d'électricité, de gaz, de fuel des opérations). Sur certains postes d'émissions du scope 3 (émissions liées aux déplacements

<sup>8</sup> Donnée non disponible pour 2021

professionnels des collaborateurs (voiture, train, avion) et à une partie du transport de marchandises amont), des travaux sont en cours pour améliorer la précision de nos calculs

Les émissions communiquées, et présentées ci-dessous, ont été calculées sur la base des facteurs d'émissions de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) en intégrant la combustion. Lacoste Opérations étudie la possibilité d'élargir le reporting à d'autres postes d'émissions du scope 3, notamment en ce qui concerne la production et l'acheminement des matières premières. L'augmentation de près de 30% par rapport à 2020 est en partie liée à la reprise de l'activité du Groupe.

En 2021, les émissions de GES<sup>10</sup> (t eq CO<sub>2</sub>) s'élèvent ainsi à :

	2019	2020	2021	Variations	
				2019-2021	2020-2021
Energies	6 579,7	4 449,3	5 825,7	-11,5%	+30,9%
Flotte interne	299,8	283,3	223,2	-25,6%	-21,2%
<b>Total</b>	<b>6 879,5</b>	<b>4 732,6</b>	<b>6 048,9</b>	<b>-12,1%</b>	<b>+27,8%</b>

# 7 PRODUCT

## 7.1 ÉCO-CONCEPTION

L'éco-conception n'est pas une idée nouvelle chez Lacoste. Conformément aux engagements pris dans le cadre du "Global Fashion Agenda", des modules de formation, pour développer la vision collective et stimuler la culture de l'innovation en respectant les grands principes de l'économie circulaire ont été réalisés en 2020.

Pour continuer à intégrer les principes de l'économie circulaire dans la conception de ses produits, Lacoste va utiliser Glimpact, son outil de calcul d'impact environnemental, pour produire des analyses de cycle de vie et distinguer parmi ses références, celles qui offrent les meilleures performances environnementales de celles qui nécessitent d'être optimisées.

Lacoste travaille également aux problématiques liées à la fin de vie des produits et œuvre pour trouver des solutions industrielles permettant de donner une seconde vie à 100% des déchets textiles et invendus à horizon 2025. Des solutions sont également en cours de recherche pour permettre notamment aux déchets de fabrication d'alimenter d'autres chaînes de production, et trouver les meilleurs procédés de recyclage.

L'objectif de Lacoste est ainsi de réduire les impacts du produit sur l'environnement durant tout son cycle de vie, en les identifiant dès la phase de conception. Mais pour mieux guider ses équipes dans leur choix et l'évaluation des différentes options de conception, Lacoste travaille à les outiller d'indicateurs leur permettant non seulement d'anticiper les impacts, mais aussi d'évaluer la durabilité physique des produits et leur recyclabilité. À cet effet, en parallèle de l'outil Glimpact, les équipes Lacoste ont mis au point trois indices d'éco-conception :

- Matières, qui permet d'évaluer un futur produit selon la nature et l'origine des fibres qui le composeront ;
- Durabilité, qui s'intéresse également aux matières choisies, mais sous l'angle de leurs propriétés physiques ;
- Recyclabilité, qui vise à quantifier la capacité d'un produit à être facilement recyclé.

Notés de A à E, ces trois indices permettront d'évaluer la pertinence environnementale d'un produit dans sa phase de développement. Ils sont complémentaires. L'utilisation des index se fera à l'échelle d'un produit et/ou d'une collection, à partir de l'analyse des produits de la collection précédente.

Plusieurs groupes de travail ont été menés à cette occasion, qui ont permis d'améliorer les process existants et permettront de concevoir de nouveaux produits, innovants, qui seront commercialisés dès 2022.

## 7.2 QUALITE ET SECURITE DES PRODUITS

Lacoste est très attaché à la qualité de ses produits que ce soit dans la sélection des matières premières ou les différents contrôles et tests qualité qui jalonnent les différentes étapes de production.



**25 km de fil** en pur coton pour réaliser un polo L.12.12 de 230g

**27 opérations** pour assembler un polo

**14 000 points** de broderie pour assembler un croco

Le Groupe suit depuis 2013 les travaux et recommandations de l'AFIRM Group, dont la mission est de réduire l'utilisation et l'impact des substances chimiques dans le secteur de l'habillement et de la chaussure. Une liste de substances interdites (RSL) dans le produit fini est ainsi en vigueur au sein de Lacoste Opérations, et le Groupe collabore avec l'AFIRM en participant à des groupes de travail afin d'améliorer la cohérence de tous les laboratoires qui travaillent pour la marque, et alimenter la recherche pour trouver des solutions alternatives aux substances réglementées. Lacoste respecte les standards imposés par la norme européenne REACH.

Conformément à ses engagements pris en 2020 vis-à-vis de ChemSec, Lacoste continue de bannir les PFAS.

Un cahier des charges réglementaire impose les normes les plus restrictives à tous les produits Lacoste, à travers notamment un protocole de test spécifique : tous les produits Lacoste doivent garantir le meilleur niveau de qualité et de sécurité. Des tests sont ainsi effectués en cours de production, et des plans de tests sont mis en place pour les produits les plus récurrents. Lacoste tient notamment à aller au-delà de la réglementation concernant les normes hypoallergéniques : certains allergènes vont ainsi rentrer dans le scope des substances à surveiller dans les produits, avec des seuils de présence à ne pas dépasser. Des audits portant sur les volets qualité et technique des produits sont menés auprès de chaque fournisseur. Les contrôles qualité sont faits à chaque commande, les tests de performance sont réalisés en phase de développement pour le choix optimum puis sur le premier lot de production, les tests sur les substances comprises dans la RSL sont également menés sur le premier lot de production, et les audits de sites sont menés au maximum tous les 2 ans :

- 100% des modèles ont été testés sur les critères du cahier des charges « Qualité et Réglementation » ;
- 1,48% des tests ont mis en évidence des non-conformités, par rapport à celui-ci.

Parallèlement à la RSL, Lacoste s'est inscrit en 2021 dans la démarche ZDHC (Zero Discharge of Hazardous Chemicals). L'ambition de cette initiative est de limiter l'utilisation de substances chimiques préoccupantes et de préserver l'environnement local à proximité des zones de production liées à l'ennoblissement des étoffes (teinture principalement).

Dans cette optique, Lacoste travaille au déploiement d'une MRSL (Manufacturing Restricted Substance List) en 2022. Elle concernera, outre les substances chimiques intervenant dans le processus de traitement des matières, toutes celles utilisées pour le nettoyage et l'entretien des équipements industriels.

Lacoste a développé son propre protocole de tests pour disposer d'un chiffrage objectif de la durabilité des produits, en complément de ceux réalisés pour leur qualité et leur sécurité. Ce protocole, vérifié et approuvé par Quantis en 2020, permet de quantifier :

- La stabilité (déformation et rétrécissement) ;
- L'aspect (blanchiment et apparition de trous) ;
- L'évolution de la couleur (résistance de la couleur aux lavages, à la sueur, à la lumière et aux frottements) ;
- La résistance à l'éclatement (après application d'une certaine pression sur la maille).



C'est sur la base de ce protocole que Lacoste peut désormais se fixer des objectifs de durée de vie de ses produits. D'ores et déjà, l'objectif à horizon 2025 est de doubler la durée de vie de l'ensemble de sa gamme de polo.

## 7.3 MATIERES PREMIERES

### 7.3.1 Coton

Lacoste a mené des travaux pendant deux ans sur les origines de sourcing de son coton. Ces travaux avaient notamment pour objectif de garantir le plus haut niveau de qualité de fibre possible, tout en prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux mais également la transparence et traçabilité au niveau du champ de coton. À la suite de ces travaux, Lacoste avait sélectionné en 2020 4 pays pour son approvisionnement en coton : le Pérou, la Turquie, l'Australie et les Etats-Unis. Au cours de l'année 2021, deux nouveaux pays sont venus s'ajouter à cette liste : le Brésil et la Grèce.

Le travail initié en 2020 avec la fondation Earthworm, sur la construction d'une méthodologie d'évaluation sociale et environnementale de son approvisionnement en coton, s'est poursuivi en 2021.

Lorsque Lacoste utilise du coton biologique, celui-ci est certifié GOTS. Lacoste procède par ailleurs lors de chaque récolte à des tests ADN afin de vérifier l'absence d'OGM dans le coton biologique.

### 7.3.2 Autres matières : Certifications et bien-être animal

Lacoste continue de travailler activement pour renforcer ses exigences sur la traçabilité de son approvisionnement en matières premières tout en garantissant le respect du bien-être animal.

La fourrure, l'angora, le mohair ainsi que les cuirs exotiques sont ainsi toujours interdits chez Lacoste. Des exigences sur les conditions d'élevage des animaux pour la laine (interdiction du mulesing) et le duvet (animaux morts élevés pour leur viande, production de foie gras exclue) sont imposées aux fournisseurs pour garantir le respect du bien-être animal.

L'utilisation de certifications exigeantes sur les matières premières animales s'effectue progressivement et Lacoste en tant que membre du Textile Exchange privilégie celles qui en sont issues : RWS pour la laine, RDS pour le duvet, GRS pour le polyester recyclé. En 2021, sont venues s'ajouter à ces certifications : RAS pour la laine d'Alpaga et SFA pour le cachemire.

Le cuir utilisé pour fabriquer des produits Lacoste doit en outre provenir de tanneries certifiées par le Leather Working Group.

## 7.4 CONTREFAÇON

Lacoste est aussi activement engagé dans la protection de sa Marque, vecteur de son authenticité et empreinte de son héritage. Une équipe dédiée à la protection et à la défense des droits de propriété intellectuelle de Lacoste travaille en partenariat avec les autorités publiques dans le monde entier.

La lutte contre la contrefaçon fait partie intégrante de la responsabilité sociétale d'entreprise de Lacoste. La contrefaçon est un commerce illicite, irrespectueux du droit de travail, des standards de sécurité et des normes environnementales. La combattre sert à

protéger les intérêts de ses clients, partenaires et salariés, et préserver sa capacité d'investissement et d'innovation.

A ce titre, Lacoste (MF Brands Group) occupe des postes de pilotage au sein des associations de lutte contre la contrefaçon et le commerce illicite (UNIFAB, INTA, REACT).

En 2021, Lacoste a poursuivi son travail de lutte contre la contrefaçon en :

- Participant à des campagnes de sensibilisation du public sur les dangers sociaux, économiques et sanitaires de la contrefaçon. Exemple de [l'UNIFAB](#) ;
- Initiant environ 4 000 opérations de saisie de contrefaçons dans le monde ;
- Interceptant plusieurs millions de faux articles ;
- Déployant un programme de test confirmant la dangerosité de contrefaçons afin de pouvoir alerter les autorités publiques ;
- Supprimant des dizaines de milliers d'annonces visant à la promotion et la vente de produits contrefaisant les droits de Lacoste sur les plateformes internet, les sites e-commerce et les réseaux sociaux.

# 8 TABLE DES INDICATEURS PAR THEMATIQUE DE RISQUE

Les informations présentées dans ce rapport portent sur 100 % de l'activité de la Société Lacoste Opérations en France. Le périmètre de Lacoste Opérations en France comprend donc un site administratif à Paris (Court 37) et à Troyes (Croncels) ainsi que deux sites industriels également basés à Troyes (Gayettes et Verdun).

Thématique	Indicateur	Valeur 2021	Section dans le document
Chaîne d'approvisionnement responsable	Nombre d'audits auprès des usines de fournisseurs	561	5.3.1
	Dont audits sociaux	482	5.3.1
	Dont audits environnementaux	79	5.3.1
Environnement	Volume total d'eau consommée (m <sup>3</sup> )	207 660,0	6.2.1
	Volume total de déchets produits (t)	543,7	6.1
	Consommation totale d'énergie (MWh)	40 128,7	6.2.3
	Emissions de GES (tCO <sub>2</sub> e)	6 048,9	6.3
Communication	Part des fournisseurs de rang 1 à 4 dont les informations sont publiées sur le site internet	100%	5.3.1
Santé et sécurité au travail	Taux de fréquence (nombre d'accidents de travail avec arrêt pour 1 000 000 heures travaillées)	5,78	4.1.3
	Taux de gravité (nombre de jours d'arrêt pour 1 000 heures travaillées)	0,33	4.1.3
Engagement et bien-être des collaborateurs	Taux de turnover	9,5%	4.1.1
	Part de femmes dans les effectifs	61%	4.1.1
	Part des femmes parmi les N-1 Comex	53%	4.1.1
	Part de la masse salariale consacrée à la formation	0,5%	4.1.2.2
	Nombre d'heures de formation	8 098	4.1.2.2
Propriété intellectuelle et protection de la marque	Nombre de personnes formées	437	4.1.2.2
	Nombre d'opérations de saisie de contrefaçons menées dans le monde	4 000	7.4
Qualité et sécurité des produits	Part des produits testés selon le cahier des charges « Qualité et Réglementation »	100%	7.2
	Taux de non-conformité	1,48%	7.2

# 9 NOTE MÉTHODOLOGIQUE 2021

En 2021, les activités du Groupe ont repris peu à peu, générant une hausse de la production et des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que de la consommation des ressources et de la production de déchets par rapport à l'année 2020. Pour les consommations d'eau et de matières premières, les niveaux restent toutefois éloignés de ceux atteints en 2019, preuve que l'activité demeure fortement ralentie. L'impact de la pandémie sur les activités liées au volet social n'est pas toujours quantifiable : les équipes ont néanmoins œuvré pour s'adapter aux conditions imposées par le respect des règles sanitaires tout en poursuivant leurs activités.

## 9.1 PERIMETRE DE REPORTING

Les informations présentées dans ce rapport portent sur 100 % de l'activité de la Société Lacoste Opérations en France. Le périmètre de Lacoste Opérations en France comprend donc un site administratif à Paris (Court 37) et à Troyes (Croncels) ainsi que deux sites industriels également basés à Troyes (Gayettes et Verdun).

 Les informations précédées de ce logo couvrent un périmètre plus large que les seules activités de la Société Lacoste Opérations en France. Elles sont donc hors périmètre de la DPEF.

## 9.2 DONNÉES SOCIALES

Le taux de turnover est calculé selon la formule suivante :

$$[(\text{Nombre de départs en CDI} + \text{nombre d'entrées en CDI}) / 2] / \text{effectif total en CDI}$$

## 9.3 GESTION DES DECHETS

Pour l'ensemble des sites couverts par la DPEF, des changements opérés dans la méthodologie de comptabilisation des déchets (système de reporting, changement de prestataire, ...) peuvent expliquer la diminution constatée entre 2020 et 2021. Les améliorations apportées en 2022 aux outils de collecte de ces données permettront à l'avenir d'en suivre les variations encore plus précisément.

## 9.4 FLOTTE INTERNE DE VÉHICULES

Étant donné que les collaborateurs Lacoste France, Lacoste Holding et Maus Frères International Services (MFIS) partagent les mêmes locaux que les collaborateurs Lacoste Opérations, leur émissions CO<sub>2</sub> liées à l'usage des véhicules de fonction et de service ont également été prises en compte dans cette base de données.

## 9.5 EMISSIONS DE GES

Des travaux étant en cours pour améliorer la précision de ces indicateurs et les données disponibles ne couvrant qu'une partie peu significative du Scope 3, les données 2021 sur les émissions de CO<sub>2</sub> liées aux déplacements des collaborateurs et au transport des marchandises n'ont pas été intégrées au présent rapport. Les améliorations apportées en 2022 aux outils de calculs permettront à l'avenir de publier ces éléments.

*Ce rapport est constitué de la déclaration de performance extra-financière (DPEF) de Lacoste Opération S.A. au titre de l'exercice civil et fiscal 2021, et d'éléments complémentaires pour produire la Communication on Progress (CoP) du Pacte Mondial des Nations Unies. Ces éléments complémentaires sont les suivants : « Déclaration de soutien continu » en page 4, avant-dernier paragraphe de la section « Conduite responsable des activités » en page 18, paragraphes « Leadership Academy » et « Customer Experience Academy » de la section « Formation » en pages 12 et 13 et la section « Fondation Lacoste » en pages 15, 16 et 17.*

*A noter que seules les informations de la déclaration de performance extra-financière ont fait l'objet d'une vérification de l'Organisme Tiers Indépendant EY, dont le rapport sur la conformité de la déclaration et la sincérité des informations contenues est disponible en page 31.*

# **10 RAPPORT DE L'OTI SUR LA DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE**



## **Lacoste Opérations S.A.**

Exercice clos le 31 décembre 2021

**Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la  
déclaration de performance extra-financière**

EY & Associés



## Lacoste Opérations S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2021

### Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration de performance extra-financière

A l'Assemblée Générale de la société Lacoste Opérations S.A.,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC (Accréditation COFRAC Inspection, n° 3-1681, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)) et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de votre société (ci-après « Entité »), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur la conformité de la déclaration de performance extra-financière, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après la « Déclaration ») aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce et sur la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce (ci-après les « Informations ») préparées selon les procédures de l'Entité (ci-après le « Référentiel »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

### Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

### Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande au siège de l'Entité.

S.A.S. à capital variable  
817 723 687 R.C.S. Nanterre

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau  
de l'Ordre de la Région Paris - Ile-de-France

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris - La Défense 1





## **Limites inhérentes à la préparation des Informations**

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

## **Responsabilité de l'Entité**

Il appartient au conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'Entité tel que mentionné ci-avant.

## **Responsabilité de l'organisme tiers indépendant**

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'Entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ; la conformité des produits et services aux réglementations applicables.



### **Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable**

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)<sup>1</sup>.

### **Indépendance et contrôle qualité**

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

### **Moyens et ressources**

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés entre septembre 2021 et mars 2022 pour une durée totale d'intervention de six semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené quatre entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant les directions RSE, ressources humaines, qualité et achats.

### **Nature et étendue des travaux**

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'Entité et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce en matière sociale et environnementale ;



---

<sup>1</sup> ISAE 3000 (révisée) – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

---

- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du Code de commerce lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>e</sup> alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'Entité, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques (chaîne d'approvisionnement responsable, qualité et sécurité des produits, communication), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans l'entité ci-après : Les Gayettes ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'Entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès de l'entité contributrice ci-dessus et couvrent entre 38 % et 65 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests (38 % des effectifs et 65 % des consommations d'énergie) ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'Entité.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.



Paris-La Défense, le 10 mai 2022

L'organisme tiers indépendant  
EY & Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thomas Gault', written over a light gray rectangular background.

Thomas Gault  
Associé, Développement Durable

## Annexe 1 : informations considérées comme les plus importantes

<b>Informations sociales</b>	
<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
<p>Turnover (%).</p> <p>Part des femmes parmi les N-1 des membres du COMEX (%).</p> <p>Part des femmes dans les effectifs (%).</p> <p>Effectifs totaux à fin 2021.</p> <p>Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'au moins une demi-journée de formation (Nb).</p> <p>Nombre d'heures de formation (h).</p> <p>Taux de fréquence des accidents du travail (Nb / millions d'heures travaillées).</p> <p>Taux de gravité des accidents du travail (Nb de journées perdues / mille heures travaillées).</p>	<p>La santé et la sécurité des collaborateurs.</p>
<b>Informations environnementales</b>	
<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
<p>Emissions de gaz à effet de serre – Scope 1 (teqCO<sub>2</sub>).</p> <p>Emissions de gaz à effet de serre – Scope 2 (teqCO<sub>2</sub>).</p> <p>Consommation d'énergie (MWh).</p> <p>Consommation d'eau (m<sup>3</sup>).</p> <p>Quantités de déchets produits (t).</p>	<p>Les mesures de prévention de la pollution (rejets dans l'air et dans l'eau).</p> <p>Le changement climatique (postes significatifs d'émissions, mesures d'adaptation).</p> <p>Les mesures en place pour assurer une bonne gestion des ressources et des déchets.</p> <p>Le pilier « Planet » de la nouvelle stratégie RSE.</p>
<b>Informations sociétales</b>	
<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
<p>Non applicable.</p>	<p>La sous-traitance et les fournisseurs.</p> <p>Les mesures prises pour assurer la qualité et la sécurité des produits.</p> <p>Les actions de communication et marketing responsables.</p> <p>Le pilier « People » de la nouvelle stratégie RSE.</p> <p>Le pilier « Communities » de la nouvelle stratégie RSE.</p>